

Principes de l'Équateur

Le financement de projets sous le signe d'une responsabilité accrue

PAR NATASHA CAPPON

Les grandes institutions financières du monde ont pris des mesures importantes afin de promouvoir le développement durable dans le cadre du financement de projets. Les Principes de l'Équateur en témoignent.

Les Principes de l'Équateur (les « Principes ») sont des lignes directrices établies par les institutions financières pour évaluer et gérer les questions environnementales et sociales liées au financement de projets. Les institutions qui les adoptent s'engagent à les appliquer à tout projet dont le coût d'investissement total est d'au moins 10 millions de dollars américains. Fixés en 2003 et revus en 2006, les Principes sont maintenant appliqués par 59 institutions financières de 21 pays dans tous les secteurs industriels, de l'exploitation minière, pétrolière et gazière à la foresterie.

« Maintenant incontournables, les Principes de l'Équateur profitent tant au secteur financier et aux parrains de projets qu'aux communautés locales », précise Shawn Miller, directeur, Gestion des risques environnementaux et sociaux chez Citi, l'une des dix premières institutions à adopter les Principes. « Ils ont eu des effets positifs et profonds sur l'orientation du secteur financier en matière de responsabilité environnementale et sociale. »

Au-delà des déclarations d'intention, les Principes obligent les banques à exiger une évaluation de l'impact environnemental des projets à risque élevé et, dans certains cas, un plan de gestion visant les grands enjeux sur les marchés émergents, dont l'impact socioéconomique, la prévention de la pollution, les droits des peuples autochtones, la réinstallation imposée et

les normes du travail. Ils établissent aussi des lignes directrices quant aux obligations relatives au suivi des projets dans les documents de prêt.

L'effet se ressent dans de nombreux secteurs. « L'industrie minière canadienne en a certainement profité », note le président et chef de la direction de l'Association minière du Canada, Gordon Peeling. « Les règles du jeu sont les mêmes pour toutes les entreprises, qui doivent mener leurs activités conformément à un vaste éventail de normes environnementales et sociales. L'industrie comprend ainsi les attentes à l'égard du développement des projets, ce qui favorise l'obtention des meilleurs résultats possibles. »

Un bel élan

Plus de 85 % des acteurs du secteur mondial du financement de projets ont adopté les Principes, dont EDC qui est devenue, en octobre 2007, le deuxième organisme de crédit à l'exportation (OCE) à le faire après celui du Danemark. EDC se joint ainsi aux cinq grandes banques canadiennes – BMO, CIBC, Banque Royale, Banque Scotia et Banque TD – qui ont adhéré aux Principes.

« Souscrire aux Principes nous a permis de conjuguer nos pratiques avec celles des autres institutions signataires », explique Greg Radford, conseiller en chef, Responsabilité sociale des entreprises (RSE) d'EDC. Depuis 2000, EDC

Les Principes de l'Équateur en bref

Les Principes classent les projets en trois catégories selon les incidences sociales et environnementales possibles.

Catégorie A – Projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux potentiels importants, comme une nouvelle mine ou installation pétrochimique.

Catégorie B – Projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux potentiels limités, généralement propres à un site et plus facilement atténués, comme des aménagements touristiques ou des installations générales de fabrication.

Catégorie C – Projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux potentiels minimes ou nuls, comme un projet de télécommunications.

contribue à orienter les Approches communes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui obligent les OCE et d'autres institutions financières du secteur public à prendre des engagements comparables en matière d'environnement.

EDC aide à financer de nombreux projets auxquels participent des compagnies canadiennes partout au monde. « Grâce à notre vaste expérience en financement de projets, et compte tenu de notre capacité manifeste à évaluer les questions environnementales et sociales, EDC est de plus en plus pressenti par les banques commerciales pour participer à des prêts consortiaux ou à des mécanismes de cofinancement, précise M. Radford. Les Principes faisant autorité pour évaluer les questions de durabilité sur les marchés émergents, EDC est maintenant en symbiose avec ses partenaires commerciaux. »

Les Principes offrent à EDC un complément aux Approches de l'OCDE et un moyen de mieux servir sa clientèle. « Le fardeau de la conformité aux diverses normes est désormais allégé pour nos clients lorsqu'ils produisent leurs évaluations environnementales. Cela nous permet de renforcer la concertation parmi les prêteurs et d'uniformiser le processus de contrôle préalable », ajoute M. Radford.



Photo offerte par Barrick

Perspective historique Vers un financement responsable

Au début du millénaire, les pressions publiques se sont intensifiées pour que les banques internationales soient plus proactives afin d'encourager une saine gestion de l'environnement dans les projets qu'elles appuyaient, particulièrement dans l'industrie minière et d'autres industries extractives sur les marchés émergents. Si les banques étaient prêtes à s'associer au développement responsable de projets, elles ne voulaient cependant pas se concurrencer sur des questions de conformité. Elles ne disposaient par ailleurs d'aucun ensemble uniforme de normes internationales applicables à toutes les activités de financement de projets.

En octobre 2002, plusieurs grandes banques commerciales, dont Citi, ABN AMRO, Barclays et WestLB, ont convenu d'établir des lignes directrices communes que les prêteurs pourraient utiliser pour évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux projets.

Elles se sont basées sur les normes de la Société financière internationale – institution du Groupe de la Banque mondiale chargée des opérations avec le secteur privé – réputées à l'échelle internationale pour atténuer les risques sociaux et environnementaux. En juin 2003, dix grandes banques de sept pays ont lancé les Principes de l'Équateur.

▲ Les Principes de l'Équateur ont eu une incidence heureuse sur l'industrie minière canadienne. Dans l'ensemble, l'application des Principes s'est soldée par de meilleurs projets, une réduction des coûts et des attentes accrues en matière de développement durable.

Et aux institutions financières, les Principes procurent un outil de protection financière. « La capacité d'un emprunteur à gérer les effets environnementaux et sociaux peut se répercuter sur la rentabilité et même la viabilité d'un projet », explique Lillian Ranalli, directrice, Affaires environnementales, à la Banque TD. « Les Principes peuvent améliorer les processus de gestion des risques, entraîner de meilleures décisions et, au bout du compte, assurer des investissements plus sûrs dans des projets qui respectent les pratiques exemplaires en matière de responsabilité des entreprises. »

Les avantages des marchés émergents

« L'industrie minière canadienne intègre de plus en plus les Principes à sa façon de faire des affaires, signale M. Peeling. Pour attirer les prêteurs, un projet doit être conforme et se soumettre à des contrôles préalables et à une surveillance. »

Sur les marchés émergents, les Principes sont souvent plus rigoureux que les lois et les règlements locaux. « Les Principes créent des normes en vue de l'exécution des projets qui peuvent servir de lignes

directrices pour les pays en développement », explique M. Peeling.

Les Principes sont appelés à évoluer, car les droits de la personne suscitent un intérêt sans cesse croissant. Par exemple, les révisions de 2006 portent sur les répercussions sociales des projets et prévoient des consultations avec les communautés locales concernées.

L'adoption croissante des Principes par les institutions financières devrait mener à des innovations en matière de normes de durabilité, au-delà du financement de projets.

« Chez Citi, précise M. Miller, les Principes ont donné l'impulsion au développement d'une politique plus approfondie de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui s'applique désormais à d'autres types de transactions. Nous avons noté la même évolution dans une douzaine de grandes banques appartenant au réseau. »

Dans l'ensemble, l'application des Principes s'est soldée par de meilleurs projets, une réduction des coûts et des attentes accrues en matière de développement durable, partout au monde. ■

COMPLÉMENT D'INFORMATION

- gradford@edc.ca
- www.equator-principles.com